Accusé de tentative d'agression sexuelle, Bourdin écarté temporairement de RMC et BFMTV (MàJ : Enquête classée sans suite)

08/04/2022 à 15h12



08/04/2022

JUSTICE – L'enquête pour agression sexuelle visant Jean-Jacques Bourdin a été classée sans suite, a annoncé ce vendredi 8 avril le journaliste dans un communiqué transmis par son avocat, Me Christian Saint-Palais.

Cette enquête a été classée sans suite le 7 avril pour prescription de l'action publique, a confirmé le parquet de Paris, sollicité par l'AFP. "J'ai toujours fermement contesté les faits qui m'étaient reprochés", a souligné M. Bourdin, dénonçant "l'instrumentalisation publique de cette procédure".

Le Huff Post

23/01/22

Visé par une plainte pour tentative d’agression sexuelle, Jean-Jacques Bourdin se retire des antennes de BFMTV-RMC. Cette décision est consécutive à une demande de sa direction. Elle a été prise « pour ne pas porter préjudice au fonctionnement quotidien de BFMTV et de RMC », indique la direction dans un communiqué rendu public ce dimanche.

(…) Le Parisien

15/01/22

Une ancienne journaliste de RMC accuse Bourdin d’avoir tenté de l’embrasser dans la piscine d’un hôtel lors d’un voyage de presse à Calvi, en Corse. Des faits probablement prescrits que l’animateur conteste et qui sont en cours d’analyse par le parquet de Paris.

www.leparisien.fr